

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2018

Introduction

Dans la continuité des exercices précédents, le compte administratif 2018 s'inscrit dans le cadre d'une gestion optimisée et saine des finances de la commune en dépit d'un contexte budgétaire contraint.

Les objectifs annoncés en débat d'orientation budgétaire étaient les suivants : la poursuite du désendettement, la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le maintien d'un montant d'investissement élevé, une politique de communication et de promotion dynamique, la recherche et la mobilisation de nouveaux potentiels de recettes. Ces objectifs ont été réalisés avec une fiscalité constante ainsi qu'une baisse continue des dotations de l'état.

Les résultats

Le résultat de l'exercice 2018 se répartit comme suit :

- **3 433 859,72 €** pour la section de fonctionnement
- **1 790 119,22 €** pour la section d'investissement

Le résultat de clôture 2018 est de :

- **1 656 266.33 €** pour la section d'investissement
- **5 102 454.11 €** pour la section de fonctionnement

1 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes totales de fonctionnement réalisées en 2018 s'élèvent à 23 475 276,43 € en progression de près de 7,03 % par rapport à l'exercice 2017. Le taux d'exécution par rapport aux autorisations budgétaires prévues s'élève à 104 %.

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
<i>Recettes de fonctionnement</i>				
Impôts et taxes	13 629 583,00 €	13 932 048,00 €	16 601 797,00 €	17 387 973,05 €
Produit des impôts directs	6 941 780,00 €	7 122 809,00 €	8 335 415,00 €	8 922 865,00 €
Attribution de compensation			1 034 330,00 €	940 491,00 €
Droits de place	156 540,00 €	152 243,00 €	165 536,00 €	138 889,49 €
Taxe Séjour	268 544,00 €	296 054,00 €	487 347,00 €	371 242,41 €
Taxe électricité	158 368,00 €	140 144,00 €	147 676,00 €	237 655,58 €
Produits des jeux	4 930 918,00 €	4 982 642,00 €	5 086 538,00 €	4 971 009,27 €
Taxe additionnelle droits de mutation	1 145 848,00 €	1 200 904,00 €	1 305 779,00 €	1 659 480,69 €
Autres taxes	27 585,00 €	37 252,00 €	39 176,00 €	146 339,61 €
Dotations et participations reçues	3 765 471,00 €	3 535 794,00 €	3 195 799,00 €	2 840 838,55 €
DGF +DSR	1 162 548,00 €	844 023,00 €	408 388,00 €	310 919,00 €
Participations département, état, communes	224 557,00 €	218 763,00 €	265 260,00 €	151 498,73 €
Compensation financière genevoise	2 282 133,00 €	2 397 623,00 €	2 408 212,00 €	2 266 027,82 €
Allocations compensatrices	96 233,00 €	70 355,00 €	90 832,00 €	103 813,00 €
Dotations diverses		5 030,00 €	23 107,00 €	8 580,00 €

Redevance et produits d'exploitation	1 712 086,00 €	954 750,00 €	1 198 914,00 €	952 825,06 €
Redevance domaine public	521 601,00 €	90 896,00 €	89 374,00 €	110 942,90 €
Prestations de service (redevances culture, scolaire)	1 036 223,00 €	725 784,00 €	787 410,00 €	706 330,84 €
Remboursement frais et autres	154 262,00 €	138 070,00 €	322 130,00 €	135 551,32 €
Autres produits	717 815,00 €	560 405,00 €	706 758,00 €	2 293 639,77 €
Revenus des immeubles	199 449,00 €	183 279,00 €	183 731,00 €	161 997,27 €
Excédent budgets annexes	120 524,00 €	46 490,00 €	36 000,00 €	55 684,00 €
Redevances fermiers	8 279,00 €	8 220,00 €	21 993,00 €	32 199,82 €
Produits financiers	1 034,00 €	8 906,00 €	8 819,00 €	4 348,10 €
Produits exceptionnels (cessions d'actifs incluses)	159 503,00 €	112 314,00 €	215 862,00 €	1 792 221,51 €
Produits divers gestion courante	229 026,00 €	201 196,00 €	240 353,00 €	247 189,07 €
Total des opérations réelles	19 824 955,00 €	18 982 997,00 €	21 703 268,00 €	23 475 276,43 €
Produits exceptionnels (ordre)		32 362,00 €	230 719,00 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 824 955,00 €	19 015 359,00 €	21 933 987,00 €	23 475 276,43 €

Les impôts et taxes :

Les impôts et taxes se montent à **17 387 973,05 €**

Le produit de la fiscalité directe (impôts ménage, allocations compensatrices, attribution de la compensation au titre de la FPU) s'établit à 9 967 169 € pour 9 460 577 € en 2017.

La fiscalité locale avec les 3 taxes « ménages TH, TFB, TFNB auxquelles s'est ajoutée depuis le 1^{er} janvier 2018 la taxe locale d'habitation sur les logements vacants (THLV) est le 1^{er} poste de recettes de la collectivité.

Le produit des 4 taxes (TH, TFB, TFNB et THLV) s'est élevé à 8 809 948 €.

Les recettes fiscales indirectes s'élèvent à 7 524 617 € en progression de 4 % par rapport à 2017.

Les droits de place (redevance marché) sont en forte progression soit +20% depuis 2016 en raison notamment de l'augmentation des tarifs depuis novembre 2017 et un meilleur suivi du recouvrement.

La taxe de séjour est constituée des titres émis sur l'exercice. Le produit de la taxe de séjour pour l'année 2018 s'établit à 371 242 €.

Dotations et participations

Les dotations et participations pour **2 737 025 €** reçues totalisent les concours financiers de l'état ainsi que les subventions et participations de fonctionnement provenant de divers partenaires financiers (département, caisse allocations familiales...).

La compensation financière franco-genevoise est en baisse à l'exercice précédent malgré l'augmentation du nombre de frontaliers, c'est la conséquence du taux de change de novembre 2017.

Les participations diverses s'établissent à 151 498,73 €. La participation de la commune de Grilly pour la scolarisation de ses élèves s'élève à 77 322,03 €. La dotation globale de fonctionnement (DGF) accuse une nouvelle baisse de près de 24 % (- 97 469€) par rapport à l'exercice précédent. La DGF rapportée à la population par habitant est également en recul.

Les produits d'exploitation

Ce chapitre pour **1 011 380 €** retrace toutes les recettes comptabilisées aux comptes « produits de services du domaine et ventes diverses »

2. Les dépenses de fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à **20 041 416,71 €** en progression de près de 0,8 M € par rapport à l'exercice précédent. Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 91.38%

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
<i>Dépenses de fonctionnement</i>				
Fonctionnement courant de la collectivité	4 845 899,00 €	4 873 989,00 €	4 641 193,00 €	4 090 261,26 €
Charges de personnel	6 571 449,00 €	6 669 309,00 €	6 904 196,00 €	6 642 726,18 €
Atténuation de produits reversement fiscalité	1 625 532,00 €	1 851 159,00 €	2 021 113,00 €	2 064 129,41 €
Participation budgets annexes	1 752 152,00 €	1 793 106,00 €	2 174 398,00 €	2 384 264,00 €
Contingents (ccas , service incendie)	345 980,00 €	357 614,00 €	357 023,00 €	333 716,58 €
Subventions	797 166,00 €	760 175,00 €	661 076,00 €	887 290,00 €
Autres charges	179 136,00 €	271 086,00 €	188 414,00 €	164 512,48 €
Charges financières	875 197,00 €	810 501,00 €	734 935,00 €	685 974,37 €
Charges exceptionnelles	8 863,00 €	375 461,00 €	525 278,00 €	80 077,89 €
Total des opérations réelles	17 001 374,00 €	17 762 400,00 €	18 207 626,00 €	17 332 952,17 €
Autres dépenses (opérations d'ordre)	7 200,00 €	66 715,00 €	798,00 €	499 947,87 €
Dotations et amortissement (ordre)	1 006 742,00 €	1 010 706,00 €	1 028 916,00 €	2 208 516,67 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 015 316,00 €	18 839 821,00 €	19 237 340,00 €	20 041 416,71 €

Les charges courantes de la collectivité

Les charges à caractère général à hauteur de **4 090 261,26 €** qui regroupent les achats de bien et diverses charges externes correspondant aux dépenses quotidiennes de la collectivité sont en baisse de **11.87 %** par rapport à l'exercice précédent.

Les charges de personnel

Les charges de personnel pour **6 642 726 €** ont baissé de près de 3.79 % par rapport à l'exercice précédent en raison notamment de la modification des rythmes scolaires.

	2015	2016	2017	2018
Charges de personnel	6 571 449,00 €	6 669 309,00 €	6 904 196,00 €	6 642 726,18 €

Les atténuations de produits

Les atténuations de produits comprenant principalement les versements aux FPIC, FNGIR, un chapitre en hausse de près de 2.15 % qui s'établit à **2 064 129,41€**.

Participation aux budgets annexes

La participation aux budgets annexes s'élève à 2 384 264.00 € dont :

- 667 958 € pour le budget annexe de la piscine ;
- 79 904 € pour le budget annexe de l'hippodrome ;
- 494 701 € pour le budget annexe du quartier de la gare ;

- 1 141 701 € pour le budget du CCAD.

Participations et contingents

Les participations et contingents s'élèvent à 337 023€ et prennent en compte les participations au centre communal d'action sociale ainsi que la contribution au service incendie.

Les subventions

Les subventions aux associations sont établies à 886 490 € ..

Autres charges de gestion

Les autres dépenses à hauteur de 164 512 € sont constituées des indemnités et frais de formation des élus, de la contribution au CNFPT.

Les charges financières

Les charges financières s'affichent en baisse pour cet exercice à hauteur de 685 974,37 €. Aucun emprunt n'ayant été réalisé en 2017. La commune continue à se désendetter. Les charges financières représentent 3.42% des dépenses totales de fonctionnement et diminuent de 6.66% par rapport à l'exercice précédent.

Le remboursement de l'annuité de la dette pour la part intérêt s'est élevé à **619 715€**

L'encours de la dette au 31.12.2018 pour le budget principal est de 16 870 828 €.

3. Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement s'établissent à 5 354 232,80€. En forte progression par rapport à l'exercice 2017 due à l'inscription de cessions d'actifs.

Recettes investissement	2015	2016	2017	2018
Dotations aux amortissements	1 006 742,16 €	1 049 067,60 €	1 029 714,15 €	952 701,54 €
FCTVA	2 457 175,00 €	1 229 955,00 €	266 892,00 €	0,00 €
Taxe aménagement	364 296,07 €	768 097,42 €	440 339,50 €	593 636,72 €
Subventions d'équipement reçues	120 737,65 €	376 006,56 €	190 917,90 €	95 648,79 €
Cessions d'actifs	122 017,00 €	95 945,30 €	31 525,00 €	1 755 763,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	151 143,73 €		1 774 858,22 €	1 931 649,89 €
Dépôt et cautionnement reçus	671,27 €	1 163,67 €	2 162,00 €	833,00 €
Autres emprunts et dettes		16 740,00 €		
Opérations patrimoniales		1 141 289,40 €		6 220,00 €
Autres recettes	30 425,36 €	39 503,91 €	30 006,02 €	17 779,86 €
Total	4 253 208,24 €	4 717 768,86 €	3 766 414,79 €	5 354 232,80 €

Aucun emprunt n'été réalisé sur l'exercice.

4. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 3 564 113.58 €.

Le taux d'exécution des dépenses d'investissement est de 40.20%. Ce taux est porté à 52.05% si l'on intègre les restes à réaliser. La commune a consacré près de 2 347 198.41 € aux dépenses d'équipements.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Opérations : 128 587€ € (avenue de Genève, école Guy de Maupassant, village des associations, maison de la santé)

- Acquisition de matériel, mobiliers, logiciels : 360 685 €
- Travaux d'entretien du patrimoine communal : 191 346€
- Voirie-réseaux : 930 000 € (dont aménagement rue Jean de Gingins...)
- Foncier : 41 149€
- Subvention Budget eau : 100 000 €
- Aménagement des jardins familiaux : 61 569 €
- Travaux école : 63 059 €
- PPP éclairage et contrat performance énergétique : 334 072 €

Les opérations de dettes retracent les mouvements consacrés au remboursement de capital des emprunts. Pour 2018, le capital remboursé s'élève à 1 195 140,91€.

5. L'évolution de la situation financière et des ratios financiers.

Un constat pour cet exercice : une situation financière saine avec des taux d'épargne qui s'améliorent par rapport aux exercices précédents.

L'épargne nette qui mesure l'épargne de la collectivité pour financer l'investissement s'établit à 4 939 851,35 €.

L'épargne de gestion qui mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financier progresse aussi fortement passant de 4 460 668 € à 6 828 298 €.

En outre, l'épargne brute qui représente la part des recettes courantes que la ville de Divonne est en capacité d'épargner sur son cycle de fonctionnement s'élève à 6 142 324,26 € en hausse par rapport aux exercices précédents. Le taux d'épargne brute qui se calcule en rapportant ce montant aux recettes de fonctionnement est de 26.17 %.

6. L'encours de la dette

Au 31.12.2018, l'encours total de la dette s'élève à 16 870 828,08 € pour le budget principal et à 1 641 330,29 € pour les budgets annexes.

L'encours par habitant s'élève à 1 813,85 €/habitant

Le taux fixe représente 92% de l'encours global de la dette contre 2% pour le variable. La capacité de désendettement (dette/épargne brute) demeure le principal indicateur permettant de mesurer la solvabilité de la collectivité, le ratio de l'exercice 2018 est largement en dessous du seuil minimal admissible soit 2.75 ans et reflète la volonté de désendettement de l'exécutif.

7. Les budgets annexes

Budget annexe de la gare

Résultat de clôture :

- **- 1 081 332,66 €** pour la section d'investissement
- 339 620,28 € pour la section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget annexe de la gare s'est établit à 165 562,52 € en dépenses pour 505 182,80 € de recettes. Les dépenses sont constituées principalement des frais de portage foncier versés à l'EPF, de travaux effectués et des charges de fonctionnement des deux logements aménagés ainsi que la dotation aux amortissements. Les recettes sont constituées des revenus et charges locatives des immeubles ainsi que de la participation du budget. La section d'investissement s'établit à 382 467,47 € portant essentiellement sur les annuités de portage foncier versées à l'EPF de l'Ain. Les recettes sont constituées de la dotation aux amortissements. Sur l'exercice 2018, deux acquisitions ont été portées par l'EPF de l'Ain.

Le déficit de la section d'investissement sera couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

Budget annexe des bois

Résultat de clôture :

- - 22 329,87 € pour la section d'investissement
- 57 571,82 € pour la section de fonctionnement

Le budget annexe des bois retrouve sur cet exercice un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 57 567,89 €. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 63 029,25 €. Elles sont composées du produit des coupes de bois ainsi que du revenu de location du chalet forestier pour 5 112 €. Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement les charges liées l'entretien des bois et des taxes foncières.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 27 313,87 € composées du remboursement de l'emprunt et de travaux sylvicoles. Les recettes provenant des amortissements et de l'affectation du résultat 2017.

Le résultat de clôture 2018 s'établit à 35 241,95€.

Budget annexe de la piscine

Résultat de clôture :

- 136 553,12 € pour la section d'investissement
- 242 275,52 € pour la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour 793 724,43 € sont en baisse par rapport à l'exercice précédent (840 951 €). Les dépenses de fonctionnement constatent :

- Les charges de combustibles et d'électricité du bâtiment le nautique, des travaux de petites réparations et maintenance des bassins pour près de 70 000 euros ainsi que le coût de prestations d'ouverture de piscine.

Les recettes de fonctionnement pour 955 996,77 € constatent le produit des entrées de la piscine à hauteur de 277 666 € (294 189 € en 2017) ainsi que la participation du budget principal à hauteur de 667 958 €.

Les dépenses de la section d'investissement à hauteur de 96 759,26 € ont financé le projet de centre aqua ludique (mission assistance maîtrise d'ouvrage, avis appel d'offres), des travaux d'amélioration de l'arrosage de la piscine et l'acquisition de matériel informatique pour la régie de recettes.

Les recettes d'investissement constituées de la dotation aux amortissements et de l'affectation du résultat 2017 se sont élevées à 228 576,33 €.

Budget annexe de l'hippodrome

Résultat de clôture :

- 40 974,74 € pour la section d'investissement
- 1 266,89 € pour la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget annexe de l'hippodrome ont été réalisées à hauteur de 163 653,17 €. Les postes les plus importants sont l'énergie-électricité-eau, du matériel de petit équipement, le marché d'évacuation de la fumière ainsi que la dotation aux amortissements.

Les recettes de fonctionnement pour 162 604,20 € sont constituées des revenus liés à la location des boxes, du remboursement des frais de fumière par le centre équestre et de la société des courses et refacturation de charges ainsi que de la participation du budget principal.

Les dépenses d'investissement à hauteur de 35 295,15 € ont été consacrées principalement à l'acquisition de matériel ainsi que des travaux de génie.

Les recettes d'investissement se sont élevées à 115 108,33 € constituées de la dotation aux amortissements et de l'affectation du résultat de l'année 2017.

Budget de l'eau

Résultat de clôture :

- 82 844,00 € pour la section d'investissement
- 54 579,88 € pour la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour 20 504,40 € comprennent les prestations d'accompagnement juridique du contrat, les prélèvements et analyses de l'eau mensuels ainsi que la maintenance vidéo.

Les dépenses d'investissement pour 66 866,12 € sont consacrées aux frais de dépôts de marque, aux frais d'études et de maîtrise d'œuvre des procédures réglementaires en cours.

Chaque section est financée par une subvention du budget principal :

- une subvention de fonctionnement à hauteur de 50 000 € ;
- une subvention d'équipement de 95 000€.

Budget annexe du CCAD

Résultat de clôture :

- -456 553,35 € pour la section d'investissement
- 469 508,01 € pour la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget annexe CCAD s'établissent à 824 939,50 €. Les charges générales à hauteur de 442 485 € sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Les postes concernés sont l'énergie électricité, le petit équipement, les frais de nettoyage des locaux et « catalogues et imprimés ». Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 290 604,77 € et sont constituées du produit de la billetterie, des revenus de location et de la participation du budget principal à hauteur de 1 141 701€.

Les dépenses d'investissement s'établissent à 476 779,78 € et constatent principalement le remboursement de la dette ainsi que des acquisitions de matériel et de logiciel.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 438 490,89€ se répartissant entre la dotation aux amortissements et l'affectation du résultat antérieur.

Budget annexe des baux

Résultat de clôture :

- 62 689,02 € pour la section d'investissement
- 4 332,22 € pour la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement réalisées à hauteur de 81 012,99 € sont composées du reversement au budget principal, des taxes foncières ainsi que de la dotation aux amortissements.

Les recettes sont constituées des redevances acquittées pour la location de la poste, les redevances du camping et du mini-golf pour un montant de 66 461€.